

## SORTIES SCOLAIRES – CIRCULATION DES DOSSIERS

Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 M.E.N. + circulaire n° 2005-001 du 05/01/2005

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

**SORTIE SANS NUITEE** dans un lieu à proximité de l'école ou n'incluant pas la pause du déjeuner

*Fiche du B.D. A-130a* (en 1 exemplaire)

**SORTIE SANS NUITEE** dépassant les horaires scolaires et/ou incluant la pause du déjeuner

*Fiche du B.D. A-130b* (en 1 exemplaire)

### SORTIE AVEC NUITEE

(dossier à retirer sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale – DSDEN

[www.dsden53.ac-nantes.fr](http://www.dsden53.ac-nantes.fr),

rubrique **Accès rapide, Vie pédagogique en département, Mayenne**, puis **Sorties scolaires**)

**Délais :**

- 5 semaines si sortie en 53
- 8 semaines si sortie hors 53
- 10 semaines si sortie à l'étranger

#### Suivi de Dossier de Demande d'Autorisation de Sortie Scolaire AVEC NUITEE et HORS DEPARTEMENT

